

Subordination et connecteurs

Pierre Le Goffic

► **To cite this version:**

Pierre Le Goffic. Subordination et connecteurs: Quelques propositions à partir de l'Essai de Grammaire de la langue française de Damourette et Pichon. Syntaxe et Sémantique, Presses Universitaires de Caen, 2000, 1 (1), pp.17-37. halshs-00067885

HAL Id: halshs-00067885

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00067885>

Submitted on 9 May 2006

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

SUBORDINATION ET CONNECTEURS :
QUELQUES PROPOSITIONS A PARTIR DE
L'ESSAI DE GRAMMAIRE DE LA LANGUE FRANÇAISE
DE DAMOURETTE ET PICHON

Pierre LE GOFFIC
(Paris III - LTM)

On trouve dans l'*Essai de grammaire de la Langue Française* (ci-après *EGLF*) de Damourette et Pichon (ci-après D&P) bon nombre de vues pertinentes et novatrices sur la subordination et les connecteurs¹. Le présent article voudrait les rappeler, les analyser (ombres et lumières), et montrer en quoi elles permettent, moyennant certains aménagements et développements, de fonder une nouvelle approche de la connexion syntaxique. On terminera par une proposition de classement des subordonnées du français.

1. INTERROGATION ET SUBORDINATION

Le cadre syntaxique général est traditionnel : les auteurs appellent subordonnée une « sous-phrase qui contient en elle l'expression factivo-verbale d'un fait » (§ 1240), c'est-à-dire en pratique un verbe à mode personnel.

La subordination suppose un certain abaissement de la force (la « factivité ») attachée au verbe :

Si cette proposition est réduite au rôle de sous-phrase, c'est que, par quelque strument, on a enclos la factivité à l'intérieur de la proposition et privé ainsi cette proposition de toute valeur factiveuse extérieure. (§ 737)

¹ Les vues de Damourette et Pichon sur la question sont exposées essentiellement en deux endroits de leur oeuvre (*EGLF*) :

- au tome 4 : Livre V (Le verbe), chapitres XI : « De la subordonnée en général » (§§ 1240-1250), XII : « La subordonnée intégrative » (§§ 1251 - 1362), et XV : « Les subordonnées percontatives » (§§ 1412 - 1430),
- au tome 7 : Livre VI (Le strument), chapitre XVIII « Les struments oncinatifs » (§§ 3044 - 3133).

Des éléments complémentaires se trouvent en divers autres endroits. Le tout représente au bas mot 300 pages.

Entre le tome 4 et le tome 7 (séparés par un intervalle de publication d'une dizaine d'années), il y a à la fois continuité absolue, regard rétrospectif critique, et approfondissement.

Nous ne nous attarderons pas sur certaines critiques évidentes qui peuvent être adressées à D&P ; en particulier la revue de détail des subordonnées intégratives (livre V, chap. XII) laisse à désirer : elle est incomplète, parfois hasardeuse ou discutable, brouillonne ; le chapitre est manifestement insuffisant, et déséquilibré (les relatives y occupent une place disproportionnée). L'effort d'ensemble de D&P est à voir comme le lancement d'un énorme chantier, à partir d'idées originales et fécondes, - mais un chantier inachevé. C'est dans le chap. XVIII du livre VI que la réflexion est portée à son plus haut niveau.

C'est ce que D&P appellent un « masquement » (§ 113, 737, 1240, 3044), assuré par des « masques », struments (outils) de subordination, tels que *qui*, *quel*, *quand* (« struments oncinatifs », c'est-à-dire, par expression imagée, instruments pourvus de crochets, instruments de connexion syntaxique).

D&P remarquent (tout particulièrement au livre VI) l'identité entre ces instruments de connexion et les morphèmes interrogatifs, et la parenté profonde entre l'interrogation et la subordination :

Il ne faut pas s'étonner de voir la phrase interrogative classée ici à côté des sous-phrases. Les faits mêmes nous imposent cette classification, puisque les struments *comment*, *quand*, *où*, *qui*, *lequel*, *que*, *quoi* se rencontrent à la fois dans la fonction subordinative et dans la fonction interrogative. Quant à l'interprétation de ces faits, nous l'avons tentée au § 1404, où nous avons fait remarquer que l'interrogation ne s'exprimait jamais que par une certaine perturbation de la factivité. Le membre de phrase introduit par un masque sera donc soit une subordinée, soit une interrogative, ou les deux à la fois, ce qui est le cas de la percontative. (§ 3048)

De fait, ils procèdent à l'examen des struments oncinatifs marqueur par marqueur (*que*, *qui*, *quoi*, *quand*, *où*, *comme*, *comment*, *si*, etc), en détaillant pour chacun d'abord ses emplois en phrase simple (emplois interrogatifs), puis ses emplois subordinants (percontatifs puis intégratifs).

D&P ne sont certes pas les premiers à reconnaître l'identité des marqueurs interrogatifs et subordinants, qui avait été bien dégagée par la linguistique historique indo-européenne (Meillet, ...), avant d'être reprise après eux par des linguistes comme Moignet, Culioli, et la grammaire générative ; mais l'identité en question n'avait pas pénétré la tradition grammaticale (en règle générale, les grammaires usuelles ne la mentionnent pas, faute sans doute de pouvoir l'intégrer à un discours explicatif cohérent). D&P ont donc le mérite de dépasser les barrières (parfois artificielles) des catégorisations morphosyntaxiques (en parties du discours), en reconnaissant p. ex. l'identité (l'unicité) de l'adverbe interrogatif *quand* et de la « conjonction » *quand* (qui est un adverbe connecteur).

Quant à l'essai d'explication du § 1404, il revient à rapprocher l'interrogation de la subordination, en ceci que l'une et l'autre sont des variantes affaiblies ou perturbées de l'assertion pure et simple. Les auteurs écrivent, à propos des différents procédés de réalisation de l'interrogation (par postposition du sujet clitique, par intonation, *est-ce que*, ...)

En somme l'interrogation emprunte tous ses modes d'expression à des moyens de perturbation relative du factif verbal [= du verbe]. De cette façon, les conjonctures où se meut ce factif ne sont plus posées pleinement comme existantes [= la phrase interrogative ne renvoie pas à un univers asserté], et l'attitude interrogative, sorte d'inquiétude dont la résolution est au pouvoir de l'allocutaire, se trouve obtenue. (§ 1404)

On peut certes penser que l'explication de D&P n'est que partielle, superficielle, et ne dégage pas les raisons fondamentales du phénomène constaté : l'interrogation et la subordination sont à relier en tant que mettant en jeu une même catégorie de marqueurs (les morphèmes en *qu-*), et en tant que ces deux types d'emplois des mêmes marqueurs proviennent, en parallèle, d'une même propriété sémantique fondamentale de ces termes, à savoir d'être la trace d'une opération de parcours (cf. A. Culioli, 1990, *passim*). Mais il est patent néanmoins que l'analyse de D&P va, comme on dit, dans le bon sens. On relèvera en particulier la caractérisation de l' « attitude

interrogative » comme une « sorte d'inquiétude dont la résolution est au pouvoir de l'allocataire » : on peut y voir une préfiguration d'une analyse en terme de préconstruit comportant un parcours : c'est l'analyse de *Qui est venu ?* comme reposant sur un préconstruit du type « quelqu'un est venu », avec parcours sur la classe des humains, et remettant à l'allocataire la charge de spécifier l'issue du parcours, la valeur qui peut venir instancier le prédicat.

2. LES CRITERES DE CLASSEMENT : LES TROIS « REPARTITOIRES »

D&P proposent de trier et d'ordonner les faits de subordination à partir de 3 critères (ou paramètres), qu'ils nomment « répartitoires » (§ 1245), et qui sont l' « appétition », l' « assemblage » et la « valence »² :

- **appétition** : L'appétition est « la manière dont le fait subordonné est appréhendé par l'esprit du locuteur pour être introduit dans l'ensemble phrastique » (§ 1247) : une subordonnée est soit « **percontative** » (= interrogative), soit « **intégrative** » (= non interrogative) ;
- **assemblage** : L'assemblage est « l'angle sous lequel le fait subordonné figure dans la phrase » (§ 1248) : une subordonnée est soit « **centrosynaptique** » (= totale), soit « **ptérosynaptique** » (= partielle). On reconnaît ici une distinction familière à propos des subordonnées interrogatives, mais que nos auteurs étendent à l'ensemble des subordonnées ;
- **valence** : La valence (§ 1246) est le fait pour une subordonnée d'être fonctionnellement équivalente à un terme ou un autre : une subordonnée est soit « **substantiveuse** » (= équivalente à un GN), soit « **adjectiveuse** » (= équivalente à un groupe adjectival), soit « **affonctiveuse** » (= équivalente à un adverbe).

Avant d'examiner chaque répartitoire en particulier, voici un tableau qui donne une vue d'ensemble.

² L'exposé du livre V est complété et à certains égards corrigé au Livre VI, §§ 3044 à 3048

CLASSEMENT DES SUBORDONNÉES CHEZ DAMOURETTE ET PICHON

SUBORDONNEES PERCONTATIVES (= interrogatives)		
	centrosynaptique (= totale)	ptérosynaptique (= partielle)
substantiveuse (= eqv N)	<i>La cour dira s'il est possible que ...</i>	<i>Cette lettre vous dira qui je suis</i>
adjectiveuse (= eqv Adj)	<i>à cette première incertitude si je les verrais ou non ...</i>	<i>la question quels seraient les éléments récepteurs</i>
affonctiveuse (= eqv Adv)	[être curieux si P]	<i>je vais être curieuse qui c'est qui sera désignée</i>
SUBORDONNEES INTEGRATIVES (= non interrogatives)		
	centrosynaptique (= totale)	ptérosynaptique (= partielle)
substantiveuse (= eqv N)	COMPLETIVE <i>Je voudrais qu'on me parle ... pour que s'épanouissent ces qualités idéales</i>	STATIVE <i>Qui veut noyer son chien ... Celui qui ..., Ce qui ... Vous pourrez avoir avec eux quel mal il vous plaira</i>
adjectiveuse (= eqv Adj)	APPLETIVE <i>l'illusion que nous sommes très forts</i>	RELATIVE <i>une bravoure qui lui coûte ...</i>
affonctiveuse (= eqv Adv)	MODIFICATIVE <i>Qu'il perde ou qu'il gagne, ... Montrez-nous ..., que je voie ... Il est plus grand que ... Quoique vous fassiez, ...</i>	ADAPTATIVE <i>Ça m'a pris quand j'ai eu mangé Si vous aviez 64 ans ... Puisque ...</i>

Tableau 1³

Considérons maintenant les 3 « répartitoires ».

3. L' « APPETITION »

Sous ce vocable, D&P présentent une réflexion sur l'articulation différentielle entre les subordinées interrogatives (communément : « interrogatives indirectes ») et les autres, non interrogatives.

³ La réalisation du tableau et le choix des exemples sont nôtres (P. L.G.). Redisons ici (cf. note 1) que la présentation de D&P est loin d'être toujours satisfaisante et parfaitement contrôlée (surtout en ce qui concerne les modificatives et les adaptatives). Nous en donnons donc une version extrêmement schématisée, à partir de quelques exemples types.

1er mode d'appétition : appétition intégrative. Exemples :

Je sais bien que votre existence n'est pas gaie. (E. Henriot)

J'ai marché près de toi quand le bois s'est fait sombre. (H. de Régnier)

On aperçoit que, dans de pareilles phrases, les ensembles exprimés par les subordonnées [...] interviennent réellement avec leur matière sémantique dans l'ensemble phrastique. La tristesse de l'existence de Marcel est bien le contenu du savoir d'Archie Brun ; l'époque où le bois s'est fait sombre est bien le milieu temporel dans lequel le locuteur a marché près de l'allocutaire. La matière sémantique même de la sous-phrase subordonnée est donc intégrée dans la phrase. (§ 1247)

2ème mode d'appétition : appétition percontative. Exemples :

Tu me demandes si j'aime les femmes ! (A. Duhamel)

Je ne sais pas quand je me guérirai de ma maladresse. (Musset)

Ce qui joue un rôle dans la phrase, c'est l'information concernant ces ensembles subordonnés. (*ibid.*)

A savoir : information sur l'amour (existant ou non existant) du locuteur pour les femmes, information sur l'époque de la guérison de la maladresse du locuteur. Ici, les subordonnées n'interviennent pas réellement avec toute leur matière sémantique.

La matière sémantique de la sous-phrase subordonnée n'intervient donc dans la phrase qu'à titre en quelque sorte notionnel et non pas réel.

Les subordonnées percontatives ne sont autres que ce qu'on appelle communément les *interrogatives indirectes*. (*ibid.*)

D&P ont ici le mérite de vouloir donner un fondement théorique à la distinction entre les subordonnées interrogatives et les autres : en donnant une assise aux propositions interrogatives⁴, ils permettent, du même coup, de regrouper positivement les non-interrogatives, ils dégagent le plan sur lequel ces deux types s'opposent, alors que la présentation traditionnelle ne fait que consigner l'existence, d'une part, des subordonnées interrogatives (sans mettre au net clairement leur spécificité), et, d'autre part, en vrac, de tout le reste, sans dégager ce qui, en les opposant, les relie et permet de comprendre leurs positions respectives.

Au départ, les réflexions de D&P clarifient la reconnaissance et l'identification des subordonnées interrogatives, et leur choix d'un terme nouveau (« percontative ») est très certainement un facteur positif.

On sait en effet que pour ce type de subordonnée, la tradition grammaticale emprunte à une autre tradition (signe de déficience théorique), à savoir la tradition rhétorique, l'étiquette malencontreuse d'« interrogative indirecte », qui, par un glissement incontrôlé et d'allure naturelle (on passe facilement d'« interrogative indirecte » à « interrogation indirecte »), s'interprète spontanément comme « (moyen de) réalisation indirecte d'une interrogation, acte indirect d'interrogation », alors qu'il s'agit de caractériser syntaxiquement un sous-constituant de la phrase, et non de décrire l'acte produit par la phrase dans son ensemble.

Par suite, on accepte volontiers de parler d'« interrogation indirecte » ou, indistinctement, de « subordonnée interrogative indirecte », dans *Je voudrais savoir où il est*, ou *Dis-moi où il est*,

⁴ D&P négligent (regrettablement) les subordonnées exclamatives (Ex. : *Vous savez que d'ennuis il a eus !*).

mais on aura les plus grandes réticences à le faire pour *Moi, je sais où il est, Jean !*, pour la raison que cette phrase, assertive, n'est en aucune façon un acte indirect d'interrogation : ce point est exact, mais non pertinent quand il s'agit de caractériser syntaxiquement une partie de la phrase. Il importe donc de dissocier strictement ce qui relève de la sous-phrase enchâssée, et l'acte de langage de la phrase dans son ensemble. En ce qui concerne la sous-phrase dans *Moi, je sais où il est, Jean !*, il est clair que, comme diraient D&P, ce n'est pas sa matière sémantique (à savoir : l'endroit où se trouve Jean) qui intervient réellement dans la phrase, mais bien l'information la concernant (à savoir, une information sur l'endroit où Jean se trouve) ; la sous-phrase est donc bien une « percontative » : la phrase comporte une interrogation enchâssée et peut se gloser par « Moi, je connais la réponse à la question : où est Jean ? ». On voit aussi que le terme de « percontatif » n'a pas les inconvénients du terme de la tradition : il n'aiguille pas insidieusement dans des directions qui font perdre de vue les objectifs de caractérisation syntaxique de la subordonnée.

En face des percontatives, les intégratives apportent à la phrase leur « matière sémantique » elle-même, comme disent D&P : p. ex. dans *Tu devrais être où il est*, la subordonnée apporte à la phrase un lieu, comme *là-bas, à Marseille, ...*

On dispose donc ainsi d'une caractérisation oppositive des deux types de subordonnées : ce qui joue un rôle dans la phrase, c'est

- dans le cas des percontatives, une information sur la matière sémantique de la subordonnée,
- dans le cas des intégratives⁵, cette matière sémantique elle-même⁶.

La distinction ainsi articulée entre les subordonnées interrogatives et les autres permet de faire émerger des questions nouvelles.

Citons D&P :

Les subordonnées percontatives ne sont autres que ce qu'on appelle communément les *interrogatives indirectes*. Mais il nous a paru légitime de les mettre dans le cadre général des subordonnées à la place que requérait leur construction, formellement identique, la plupart du temps, à la construction des subordonnées intégratives.

En effet, par exemple, dans les deux phrases : *J'ai marché près de toi quand le bois s'est fait sombre*, et : *Je ne sais pas quand je me guérirai de ma maladresse*, les deux sous-phrases respectivement introduites par *quand* ont des constructions semblables ; c'est le contenu sémantique de la phrase entière qui montre que la subordonnée *quand le bois s'est fait sombre* est intégrative, tandis que la subordonnée *quand je me guérirai de ma maladresse* est percontative. Le mode d'appétition n'est conféré à la subordonnée que par le sens même de la phrase : il y a **collation sémantique de l'appétition**.⁷ (§ 1247)

⁵ Nous reprendrons plus loin à notre compte ce terme de subordonnée « intégrative », en en restreignant l'extension (voir Tableau 2).

⁶ La distinction n'est au demeurant pas toujours facile à établir ni évidente. Voir note 12.

⁷ D&P ajoutent ici en note :

Que la collation de l'appétition soit purement sémantique, c'est rigoureusement vrai dans beaucoup de cas [*sic* ; *quid* alors des autres ?] dans la langue écrite, mais en parlant, on peut, grâce au jeu de la cadence et de la mélodie, distinguer l'intégrative de la percontative : dans la subordonnée percontative, le strument interrogatif (*sciscitament*) peut être énoncé sur une note haute, et suivi d'une pausette après laquelle le reste de la subordonnée (*indicament*) sera dit uniformément sur une note basse à la manière d'une glose.

On a là un bel exemple de ce qu'on appellera, au choix, un flottement théorique, ou le pointage d'une difficulté, contradiction ou aporie ..., source de nouvelles réflexions et avancées.

Nous allons voir plus loin que les percontatives et les intégratives diffèrent aussi du point de vue de l'assemblage et de la valence.

De fait, les 2 subordonnées introduites par *quand*⁸ ne sont pas par elles-mêmes marquées comme intégrative ou percontative : on pourrait sans difficulté « croiser » les subordonnées et les segments introducteurs, de façon à conférer une appétition intégrative à *quand je me guérirai de ma maladie*, et une appétition percontative à *quand le bois s'est fait sombre* :

Je ne sais pas quand le bois s'est fait sombre
*Je marcherai près de toi quand je me guérirai de ma maladie*⁹

Sous son apparence anodine, cette constatation de l'identité formelle des percontatives et les intégratives a de puissantes conséquences sur la présentation du système de la subordination : chaque subordonnée en *qui*, *où*, *quand*, ... est en quelque sorte dédoublée dans ses emplois : elle doit se trouver sous deux espèces, percontative et intégrative. Ce point renforce la nécessité d'une dénomination qui se fasse le long de la ligne tracée, en fonction du paramètre qui vient d'être dégagé : en regard de « percontative », l'existence d'un terme s'impose, et le choix du terme d'« intégrative¹⁰ » n'est sans doute pas mauvais. Voici des exemples de la dualité d'emploi des subordonnées :

<p>Percontative <i>Dis-moi qui est venu ici</i></p> <p><i>Dis-moi pour qui tu as voté</i> <i>Savez-vous quand il viendra ?</i> <i>Je sais quand il viendra</i></p>	<p>Intégrative <i>Qui est venu ici connaît tous les charmes de l'endroit</i></p> <p><i>J'ai voté pour qui j'ai voté !</i> <i>Il viendra quand il pourra</i> <i>Quand il viendra, prévenez-moi</i></p>
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

La même dualité se rencontre avec les structures en *ce qui ...*, *ce que ...*, qui, bien qu'étant formellement non pas des subordonnées percontatives ou intégratives, mais des groupes pronominaux (incluant une relative), viennent prendre place, comme on sait, dans le paradigme¹¹ :

<p>Percontative <i>Dis-moi ce qui ne va pas</i> <i>Dis-moi ce que tu veux</i></p>	<p>Intégrative <i>Ce qui ne va pas, c'est ...</i> <i>Il a eu ce qu'il voulait</i></p>
---------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------

⁸ La même opération de « croisement » ne serait pas possible à partir de *Tu me demandes si j'aime les femmes !* et *Je sais bien que votre existence n'est pas gaie*. D'un point de vue d'ensemble, le propos de D&P vaut pour les subordonnées partielles (leurs « ptérosynaptiques ») : une subordonnée en *que* n'est jamais percontative (Note sur la note : il faudrait toutefois réserver le cas de *Je ne sais que faire* et celui des subordonnées exclamatives comme *Vous savez que d'ennuis il a eus !*, dont D&P ne parlent pas). Le cas des subordonnées en *si* est plus délicat (voir Le Goffic, 1993, § 288 p. 409 : « *Si P*, forme nominalisée de P, entre percontative et intégrative » ; ex. : *C'est à peine s'il me dit bonjour*).

⁹ Ou, si l'on préfère (ce qui ne change rien au point en discussion) : *Je marcherai près de toi quand je me serai guéri de ma maladie*.

¹⁰ L'étiquette habituelle de « subordonnée circonstancielle », d'inspiration fonctionnelle (ou référentielle) est manifestement en porte-à-faux : une opposition « interrogative » vs « circonstancielle » manque de consistance. De plus, l'étiquette de « circonstancielle » est en échec dans des cas comme *des souvenirs de quand j'étais enfant*. Enfin, et surtout, cet étiquetage, ne pouvant s'appliquer aux intégratives pronominales (p.ex. celle de *Qui dort dîne*), aboutit à briser l'unité de la classe des intégratives, et à rendre impossible sa reconnaissance.

¹¹ On ne s'étendra pas ici sur les problèmes posés en français par le blocage sur l'emploi du pronom interrogatif - intégratif référant au non animé : cf. *Dis-moi *quoi (*que) ne va pas*, **Quoi (*que) ne va pas, c'est ...*, *Dis-moi *quoi (*que) tu veux*, *Il a eu *quoi (*que) il voulait*. Cf. entre autres Le Goffic, 1993, § 14, 361-365.

La portée de la distinction percontatif / intégratif dépasse même la subordination (cf. D&P § 3045) : un verbe d'orientation percontative peut régir formellement autre chose qu'une subordonnée. A la limite, ce sont tous les constituants (équivalents à un GN ; cf. infra) qui peuvent être pris soit dans une perspective intégrative (cas non marqué), soit dans une perspective percontative (cas marqué) :

On sait le prix qu'il en coûte (= quel prix il en coûte)

Je ne sais même pas son adresse (= quelle est son adresse).

On peut alors s'attendre à des ambiguïtés de caractérisation et d'interprétation entre percontative et intégrative. C'est effectivement le cas, tout spécialement avec *ce qui ...*, *ce que ...* :

Montre-moi ce que tu as acheté

*Explique-moi ce que tu as fait*¹².

Mais pour autant, le dédoublement des subordonnées partielles en percontatives et intégratives n'aboutit pas au dédoublement parfaitement équilibré et symétrique qu'on pourrait attendre. Voici les principaux points de dissymétrie :

- les subordonnées en *quel* (*lequel*) ne sont que percontatives :

Percontative

Je ne sais pas quel examen il a passé

Dis-moi lequel tu veux

Intégrative

**Il a passé quel examen il voulait*¹³

**Prends lequel tu veux*

- le strument percontatif *comment* s'oppose à *comme* intégratif :

Percontative

*Dis-moi comment (*comme) tu as fait*

Comment est-il ?

Intégrative

*J'ai fait comme (*comment) on m'a dit*

Il est comme il est !

- de plus, *qui*, d'une part, et, d'autre part, *quand*, *où* et le binôme *comment* / *comme* ont certes des emplois percontatifs et intégratifs, mais il s'en faut pourtant que cette dualité d'emploi se présente de la même façon : si les emplois percontatifs d'une part et de l'autre sont parfaitement comparables (*Dis-moi qui est là, dis-moi quand il revient, ...*), les emplois intégratifs sont fortement dissymétriques : les emplois intégratifs de *qui* sont plus ou moins marginaux ou figés en français moderne (*Qui dort dîne* et autres aphorismes, *qui vous savez, ...*), alors que ceux des « conjonctions de subordination » *quand*, *comme* (et même *où*) ne connaissent aucune limitation comparable.¹⁴

¹² S'agit-il à proprement parler d'une ambiguïté (c'est-à-dire d'un choix nécessaire mais difficile entre les deux branches mutuellement exclusives d'une alternative), ou plutôt d'une forme d'ambivalence (c'est-à-dire d'une double possibilité non exclusive, voire cumulative) ou de neutralisation - indétermination (c'est-à-dire d'une situation où la différence entre intégrative et percontative tend à s'abolir), la question est difficile à trancher : cf. *Ce qu'on voulait, c'en le faisant qu'on le découvre*. Voir Le Goffic, 1987.

¹³ Molière pouvait encore écrire : *Vous pouvez avoir avec eux quel mal il vous plaira*.

¹⁴ Voici une piste possible, pour la recherche d'une explication à cette dissymétrie : l'emploi de *qui* intégratif reste confiné dans la genericité construite par l'opération de parcours (*Qui dort dîne*, mais **Qui dormait dans la chambre d'à côté a fait du bruit la nuit dernière*), alors que *quand* (de même que *où* et *comme*) est compatible avec une visée référentielle spécifique (*Quand on veut, on peut*, mais aussi *Quand il entra, il y eut un silence*). *Celui qui*, qui tend à remplacer le *qui* intégratif, présente l'avantage de pouvoir être générique ou spécifique, comme *quand*. Mais pourquoi cette raideur de *qui*, cette souplesse de *quand* et des autres adverbes intégratifs ?

Au total, on est conduit à retenir que la distinction posée par D&P entre percontation et intégration est une idée fondamentalement juste et féconde, mais que pour autant elle ne permet pas de construire mécaniquement deux séries strictement parallèles (en français du moins). Un problème demeure. L'examen des répartitoires suivants va permettre de mieux différencier les intégratives des percontatives.

4. L' « ASSEMBLAGE »

L'assemblage est « l'angle sous lequel le fait subordonné figure dans la phrase » (§ 1248) : une subordonnée est soit « **centrosynaptique** » (= totale), soit « **ptérosynaptique** » (= partielle). Ce répartitoire est illustré à partir des mêmes exemples que l'appétition.

1er mode d'assemblage : centrosynaptique

Je sais bien que votre existence n'est pas gaie (E. Henriot)

Tu me demandes si j'aime les femmes ! (A. Duhamel)

Les deux subordonnées sont différentes du point de vue de l'appétition (la première est intégrative, la seconde est percontative), mais avec le même mode d'assemblage, disent D&P au § 1248 :

En ce qui concerne l'assemblage, des deux subordonnées sont, au contraire, de même nature. On aperçoit en effet que pour elles deux c'est le centre factival même de la subordonnée qui intervient vis-à-vis du fait principal. C'est la tristesse même de l'existence de Marcel qui est le contenu du savoir d'Aricie ; c'est sur l'amour même de Devrigny pour les femmes que Salavin requiert une information. (§ 1248)

2ème mode d'assemblage : ptérosynaptique

J'ai marché près de toi quand le bois s'est fait sombre (H. de Régnier)

Je ne sais pas quand je me guérirai de ma maladresse (Musset)

Ici encore, les deux subordonnées sont différentes du point de vue de l'appétition (la première est intégrative, la seconde est percontative), mais avec le même mode d'assemblage :

On aperçoit en effet que ce qui complète le fait *j'ai marché*, ce n'est pas le fait que le bois se soit fait sombre, c'est l'époque où le bois s'est fait sombre. C'est-à-dire que le fait de s'être fait sombre (dont le bois est le support) ne s'assemble au fait *j'ai marché* que par une commune circonstance complémentaire d'époque.

Ce n'est pas sur la guérison même de sa maladresse que le comte manque d'une information, c'est sur l'époque de cette guérison. C'est-à-dire que le fait de la guérison éventuelle de maladresse dont *je* est le support ne s'assemble au fait *je ne sais pas* que par la circonstance de son époque. (*ibid.*)

Dans les phrases contenant une subordonnée ptérosynaptique, il y a donc une masse de valence [= approximativement : un constituant] qui joue à l'état isolé un rôle dans la subordonnée et qui, avec les déterminations que cette subordonnée lui apporte, joue un rôle dans l'ensemble de la phrase. Cette masse de valence s'appelle la **cheville** et la subordonnée ptérosynaptique peut se définir une subordonnée ayant une cheville. (§ 1250)

Sous les étiquettes pittoresques de « centrosynaptiques » (= qui s'accrochent, se relient, par le centre) et « ptérosynaptiques » (= qui s'accrochent par une aile), on aura reconnu une

distinction familière à propos des subordonnées interrogatives, avec la distinction subordonnée totale (en *si*) / partielle (en *qu-*), mais que D&P étendent à tous les types de subordonnées,

S'agissant des subordonnées intégratives, sont « centrosynaptiques » (= totales) les complétives en *que* et ce que D&P appellent (voir tableau 1) des « applétives » ou des « modificatives », qui sont en pratique également des subordonnées en *que* dans lesquelles ce morphème ne joue pas (aux yeux de D&P du moins) de rôle fonctionnel :

L'illusion que nous sommes très forts

Qu'il perde ou qu'il gagne, ...

Il est plus grand que n'était son frère au même âge¹⁵

Et, toujours parmi les intégratives, sont « ptérosynaptiques » les « statives » comme *Qui veut noyer son chien l'accuse de la rage*, les relatives, et les « adaptatives », c'est-à-dire en pratique l'essentiel des circonstanciels de la tradition en *quand*, *comme*, *si*, ...

L'apport fondamental de D&P nous semble résider ici dans l'analyse du « chevillage », qui se trouve reprise et approfondie dans le volume 7, à propos de l'examen des différents connecteurs (« struments oncinatifs »). Voici par exemple ce que D&P écrivent alors à propos de *quand* :

Le strument *quand* est un strument oncinatif qui est en outre un affonctif [= adverbe] de temps.

Dans son rôle d'introducteur des intégratives, il sert à former des adaptatives suivant le mécanisme étudié aux §§ 1355 à 1358 ; ex. :

Quand j'ai bu du vin clairet

Tout tourne au cabaret.

(Chanson)

Comme régime du verbe subordonné, *quand* joue le rôle d'un complément affonctif [= adverbial]. *J'ai bu du vin clairet* est en effet localisé par lui dans le temps avec le verbe principal tout tourne. D'autre part, *quand* confère l'affonctivité [= un caractère adverbial] à la subordonnée qui devient en entier un complément du verbe principal. L'époque marquée par *quand* joue un rôle dans la phrase et dans la sous-phrase. *Quand* est une cheville. (§ 3098)

Le point fort de l'analyse est de reconnaître que *quand*, en même temps qu'il est connecteur (la tradition dirait « conjonction »), garde sa valeur et son fonctionnement d'adverbe de temps : il apporte une circonstance temporelle au verbe de la subordonnée (il est en effet incontestable que le procès de la subordonnée est localisé dans le temps, ce qui ne peut se faire que par *quand*, d'une manière indéfinie ; mais une localisation indéfinie n'en est pas moins une localisation), et cette même circonstance temporelle porte également sur le verbe principal. Glosions :

« Soit le moment (quel qu'il soit) auquel j'ai bu du vin clairet [avec valeur d'accompli : « je suis ayant bu ... »] ; à ce même moment (quel qu'il soit), tout tourne au cabaret. »

On peut encore dire que *quand* est « complément circonstanciel de temps » du verbe de la subordonnée (ce que la tradition méconnaît), de la même façon que la subordonnée dans son ensemble est complément circonstanciel du verbe principal (ce que la tradition reconnaît).

Il y a donc bien « chevillage¹⁶ » (au sens où ce mot s'utilise en ébénisterie) de deux prédicats par un complément temporel commun ; autrement dit encore, *quand* représente une

¹⁵ Cette analyse est certainement à féricifier ou réviser, cas par cas : dans les comparatives, il y a chevillage par le degré : « A est plus (moins, aussi) X, par rapport au degré quel qu'il soit, auquel B est X ». Voir Le Goffic, 1993, § 282, 286. Nous rangeons donc les comparatives dans les « ptérosynaptiques ». Voir le Tableau 2.

¹⁶ D&P ne parlent que de « cheville », mais nous nous permettons, pour désigner le procédé, d'utiliser « chevillage ».

variable indéfinie temporelle qui fournit un point commun, un lien (sémantique et syntaxique) à deux prédications.

Cette analyse ne fait d'ailleurs que traiter *quand* comme la tradition unanime traite *qui* dans *Qui dort dîne* : le fait que *qui* soit connecteur n'empêche pas de lui reconnaître sa qualité et son rôle fonctionnel de pronom (sujet). Et pourquoi devrait-il y avoir plus de difficultés à reconnaître un adverbe connecteur qu'un pronom connecteur ?

L'analyse est évidemment la même pour les autres chevilles, p. ex. pour *comme* :

*Réunis à jamais, tu dormiras près d'elle,
Comme un jour mon ami dormira près de moi*

(Millevoye, *Chants élégiaques, la Colombe* ; p. 126)

sc. « Tu dormiras près d'elle d'une façon. Mon ami dormira près de moi de cette même façon ». Cette modalité est la cheville par où la subordonnée adaptative s'attache à la principale. (§ 3122)

Cette analyse du « chevillage » est une des idées maîtresses de D&P, une des plus importantes pour la mise en place du système de la subordination, dans ses liens avec l'interrogation et l'indéfinition. Elle s'accorde en effet parfaitement avec une conception des termes en *qu-* comme opérateurs de parcours : le chevillage de deux structures prédicatives se fait par une variable commune non instanciée.

Pour traiter concrètement sur ces bases la subordination, il convient donc de délimiter exactement le domaine du chevillage. Il faut regarder ici de près l'analyse de D&P.

Considérons d'abord les subordonnées intégratives que D&P considèrent comme n'étant pas assemblées par chevillage, c'est-à-dire leurs « intégratives centrosynaptiques ». L'analyse est certainement juste pour les complétives (il n'y a pas de terme commun à la complétive et à la structure enchâssante), de même que pour les « applétives » (qui ne sont que des complétives dépendant d'un nom). Il y a en revanche lieu de faire un tri parmi les « modificatives ». Disons simplement ici (sans pouvoir argumenter chaque point en détail) que certaines des « modificatives » de D&P sont encore des complétives (ex. *qu'il perde ou qu'il gagne, ...*), donc non chevillées, mais que beaucoup sont introduites par un strument *que* qu'il faut distinguer du *que* complétif, et qu'il existe de bonnes raisons de considérer comme une cheville (par ex. le *que* de la comparaison, évoqué dans la note 14).

En ce qui concerne d'autre part les subordonnées classées par D&P comme des « intégratives ptérosynaptiques », c'est-à-dire comportant une cheville, nul doute que l'analyse ne soit exacte pour les subordonnées en question (compte tenu de ce qui vient d'être dit de *quand* ou *comme*). On peut alors simplement pousser l'analyse d'un cran, en distinguant deux grandes catégories de chevillage :

- le chevillage « pur », sur une variable non instanciée : sur un actant humain quel qu'il soit : *qui* ; sur un moment, un lieu, une manière, un degré quelqu'il soit : *quand, où, comme, que* (comparatif)
- le chevillage sur une valeur spécifiée : c'est le cas pour les relatives, du fait du terme antécédent que reprend le strument relatif.

Afin de marquer la différence entre des deux groupes, nous réservons pour notre part le terme de « subordonnée intégrative » au premier groupe (qui présente le chevillage dans ce qu'il a d'originel et fondamental ; cf. Le Goffic, 1994), le second groupe pouvant sans difficulté garder l'étiquette usuelle de « relative ». Voir ci-après Tableau 2.

En ce qui concerne enfin les percontatives, la distinction entre « totale » et « partielle » y est usuelle et appropriée. Mais, dans le cas des percontatives partielles (*dis-moi qui est venu*) peut-on véritablement parler de « chevillage » ? La doctrine de nos auteurs a évolué sur ce point, pour arriver à une réponse négative (à juste titre, pensons-nous). Voici ce qu'ils écrivent au chap. XVIII du livre VI :

Il y a à vrai dire lieu de bien préciser que la cheville n'a pas véritablement le même rôle logique dans l'appétition percontative que dans l'intégrative. Dans l'intégration, il y a symétrie entre le rôle joué par la cheville dans la sous-phrase et dans la phrase. Soit par exemple la phrase de M. de Régnier [*J'ai marché près de toi quand le bois s'est fait sombre*] : l'époque y visée a, au même titre de réalité temporelle, contenu et la marche du locuteur auprès de l'allocutaire et l'assombrissement du bois. [...] Au contraire, dans la percontation, la cheville joue son plein rôle dans la sous-phrase ; mais c'est seulement une information quant à elle qui intervient dans la phrase. Par exemple, dans la première phrase de Musset [*Je ne sais pas quand je me guérirai de ma maladresse*], l'époque visée contiendra bien temporellement la guérison de la maladresse du locuteur, mais elle ne contient pas l'ignorance exprimée par *je ne sais pas* ; ce qui est l'ayance [= le COD] du verbe principal, c'est le renseignement concernant cette époque. (§ 3046)

Nous souscrivons pleinement aux différences qu'ils tracent entre le rôle de *quand* dans la percontation et dans l'intégration. Mais alors leur raisonnement autoriserait, nous semble-t-il, à dire qu'il n'y a pas de véritable chevillage dans la percontation. A la limite, il n'est pas certain qu'on puisse voir dans le *quand* percontatif (et les autres percontatifs) un véritable connecteur ; en d'autres termes, la subordination percontative, sous ses allures d'évidence (enchâssement naturel d'une phrase simple interrogative), garde des aspects intrigants. Il n'est pas sûr que les véritables mécanismes de l'enchâssement percontatif aient été clairement dégagés.

Au total, la notion de chevillage aboutit donc à isoler une sous-classe de subordonnées partielles non percontatives, à laquelle nous réservons l'étiquette d' « intégratives ».

5. LA « VALENCE »

Reste à considérer le 3ème répartitoire de D&P : la « valence ». Dans l'ensemble les faits sont en général clairs : ainsi l'équivalence des complétives avec un GN, ou celle des intégratives en *quand* ou *comme* avec un Groupe Adverbial.

Mais certains points restent à discuter, qui soulèvent la question de fond de l'équivalence : de quoi dépend l'équivalence d'une subordonnée : du type de subordonnée lui-même ? de la nature du terme introducteur en *qu-* ? de la fonction de la subordonnée ? Plusieurs éléments de réponse sont à considérer.

Il existe d'abord une différence générale entre les percontatives et les autres (intégratives au sens large, de D&P) : dans le cas des percontatives, la nature du terme en *qu-* est sans influence sur l'équivalence de la subordonnée (la subordonnée est équivalente à un GN aussi bien dans *Je sais si P* que dans *Je sais qui ...*), alors qu'elle est déterminante dans l'autre cas. Nos auteurs le marquent clairement au livre VI :

Il en résulte, trait important pour l'étude des oncinatifs [= connecteurs], qu'en matière de percontation, le chevillage n'influe pas sur la valence de la subordonnée. (§ 3046)

Qu'est-ce qui détermine alors l'équivalence de la subordonnée percontative ? Pour D&P, de fait, c'est sa fonction : c'est en tant que COD du verbe que les deux percontatives citées ci-dessus sont équivalentes à des GN. Les deux mêmes, compléments d'un nom, seraient « adjectiveuses » (équivalentes à un G Adj), et, compléments d'un adjectif, seraient « affonctiveuses » (équivalentes à un G Adverbial) : voir les exemples du tableau 1.

Nous ne suivons pas D&P sur ce point. Nous dirons ici (sans argumenter comme il conviendrait, faute de place) que toutes les percontatives sont « substantiveuses », c'est-à-dire équivalentes à des GN, quelle que soit leur fonction ; il reste simplement (ce qui est loin d'être insurmontable !) à trouver les moyens descriptifs pour marquer qu'un GN peut être le modifieur d'un N ou d'un Adjectif.

En dehors des percontatives, il nous semble préférable de considérer que l'équivalence est, en dernière analyse, gouvernée par la nature du terme introducteur, plutôt que par la fonction¹⁷, contrairement à D&P pour qui, p. ex., tout complément d'un nom est « adjectueux ».

Le cas des complétives est sans doute peu démonstratif à cet égard ; nous considérons néanmoins qu'il va dans le sens que nous venons d'indiquer, du fait que le *que* complétif est d'origine (et d'essence) pronominale (cf. Le Goffic, 1993). Et les complétives restent des complétives lorsqu'elles sont compléments de nom ou d'adjectif (alors que D&P les rangent sous d'autres rubriques ; voir Tableau 1).

Dans le cas des intégratives (au sens large), il est clair que la nature du strument joue un rôle dans la collation de la valence : elle intervient dans la différence entre *qui dort (dîne)*(= GN) et *quand on veut (on peut)* (= Groupe Adverbial).

Il y a en revanche un problème du côté des relatives : les relatives sont classiquement considérées comme « adjectiveuses » (ou adjectivales) bien qu'introduites par des « pronoms » relatifs (susceptibles p. ex. d'occuper la fonction sujet dans la relative). D&P classent les relatives parmi les « adjectiveuses », mais on trouve au § 3047 un écho de la difficulté :

Faut-il donc penser que *qui, lequel* soient en quelque façon adjectueux par rapport à l'antécédent, eux qui sont nettement substantiveux par rapport au verbe subordonné ? Nous ne le croyons pas.

Et ils concluent que les relatifs *qui* et *lequel* sont à considérer comme des « substantifs épithètes » (dans leur vocabulaire, des « encorsures ») de l'antécédent. Voilà qui pouvait les mener jusqu'à révoquer clairement l'idée de l'équivalence des relatives avec le groupe adjectival (comme nous le préconisons), mais ils ne sont pas allés explicitement jusque là.

6. CONCLUSION ET PROPOSITIONS

Nous résumons ci-dessous les principaux acquis à nos yeux de la réflexion de D&P, et (dans le Tableau 2) les propositions auxquelles ils nous conduisent.

Les 3 « répartitoires » s'avèrent des critères de classement pertinents et efficaces, même s'ils posent bon nombre de questions.

¹⁷Au fond de l'affaire, bien entendu, la conception que l'on se fait des rapports entre nature et fonction.

L'appétition (distinction entre subordonnée interrogative et non interrogative, ou intégrative au sens large) est un critère de classement primordial. Mais la question reste posée de l'unicité ou de la dualité des structures de subordonnées. Il semble nécessaire de maintenir à la fois l'unicité (par-delà ou en deça de l'opposition) et les différences (au regard de l'assemblage et de la valence). On recherche dialecticien ...

A propos de l'assemblage, D&P ont certainement raison d'étendre la distinction entre « totale » et « partielle » à l'ensemble de la subordination, et on a vu le parti qui pouvait être tiré de la notion de chevillage, qui est certainement une des notions les plus importantes qui soient en matière de subordination.

La détermination adéquate de l'équivalence des subordonnées découle, nous semble-t-il, à la fois de principes généraux concernant les rapports entre nature et fonction, et d'une mise en oeuvre judicieuse des deux précédents critères.

Au total, 4 types de subordonnées, pensons-nous, se dégagent à l'examen : percontatives - (totales ou partielles), intégratives (au sens restreint), relatives, complétives. Nous les présentons dans le tableau ci-dessous (voir aussi P. Le Goffic, 1993). Bien entendu, beaucoup de points seraient à justifier longuement, ou à discuter ; notre propos est ici simplement de tracer les grandes lignes, après avoir montré ce qu'elles doivent aux auteurs de l'EGLF.

PROPOSITION DE CLASSEMENT DES SUBORDONNEES DU FRANÇAIS

SUBORDONNEES PERCONTATIVES (toujours équivalentes à GN)		
totales	partielles	
<i>La cour dira s'il est possible que ... à cette première incertitude si je les verrais ou non ...</i>	<i>Cette lettre vous dira qui je suis ... la question quels seraient les éléments récepteurs</i>	
SUBORDONNEES INTEGRATIVES (au sens large) (équivalence déterminée par le connecteur)		
totales	partielles	
COMPLETIVES	INTEGRATIVES (au sens restreint)	RELATIVES
<i>Je voudrais qu'on me parle ... pour que s'épanouissent ces qualités idéales l'illusion que nous sommes très forts Qu'il perde ou qu'il gagne, ...</i>	<i>Qui veut noyer son chien l'accuse de la rage Ça m'a pris quand j'ai eu mangé Il est plus grand que ... Si vous aviez 64 ans ...</i>	<i>une bravoure qui lui coûte ... Celui qui ..., Ce qui ... la maison où je suis né</i>

Tableau 2

ANNEXE : TABLEAU DES CONNECTEURS DU FRANÇAIS

Percontatifs	Intégratifs	Relatifs	Complétif
+h <i>qui</i> ¹	+h <i>qui</i> ¹	± h sujet : <i>qui</i> ² COD : <i>que</i> ²	<i>que</i>
-h <i>*quoi</i> <i>*que</i> ¹	-h <i>*quoi</i> <i>*que</i> ¹		
<i>quel</i> <i>lequel</i>	<i>*quel</i> <i>*lequel</i>	<i>lequel</i>	
<i>où</i>	<i>où</i>	<i>où</i>	
<i>quand</i>	<i>quand</i>		
<i>comment</i>	<i>comme</i>		
<i>combien</i> (*) <i>que</i> ³	<i>que</i> ³		

Tableau 3¹⁸

REFERENCES

- CULIOLI Antoine, 1990 : *Pour une linguistique de l'énonciation*, Paris : Ophrys
- DAMOURETTE Jacques & PICHON Edouard, 1911 - 1940 : *Essai de Grammaire de la Langue Française*, Paris : d'Artrey
- LE GOFFIC Pierre, 1991 : *Comme*, adverbe connecteur intégratif : éléments pour une description, in *Travaux linguistiques du Cerlico*, 4 (*L'Adverbe dans tous ses états*), Rennes : Presses Universitaires de Rennes 2, pp. 11-31
- 1992 : *Que* en français : essai de vue d'ensemble, in *Travaux Linguistiques du Cerlico*, 5 (*Subordination*), Rennes : Presses Universitaires de Rennes 2, pp. 43-71
- 1993 : Les subordonnées circonstancielle et le classement formel des subordonnées, in *1001 circonstants* (C. GUIMIER, ed.), Caen : Presses Universitaires de l'Université de Caen, pp. 69-102
- 1993 : *Grammaire de la Phrase Française*, Paris : Hachette
- 1994 : Indéfinis, interrogatifs, relatifs : parcours avec ou sans issue, *Faits de Langues*, 4 (*L'indéfini*), pp. 31-40
- MOIGNET Gérard, 1981 : *Systématique de la langue française*, Paris : Klincksieck

¹⁸ Le cas de *si* intégratif reste en suspens.